



## Delai obtention vls conjoint de francais

Par **Oli323**, le **05/01/2010** à **15:56**

Bonjour Anaïs,

Mon mari de nationalité brésilienne s'est vu remettre une APS depuis le 14/08/09 le permettant de séjourner régulièrement en attendant l'émission du VLS par les autorités consulaires.

Nous avons fait renouveler son APS, qui arrive à nouveau à expiration.

Or, nous n'avons toujours aucune nouvelle de notre demande, qui a été formulée il y a presque 6 mois maintenant. Je trouve ce délai intolérable de la part du consulat.

J'aimerais connaître les recours que je puisse avoir, et si il y a des textes qui fixent des délais maximum de réponse.

Merci d'avance pour votre précieuse aide.

Cordialement

Par **chris\_Idv**, le **08/01/2010** à **14:14**

Bonjour,

14/08/2009 >> 05/01/2010 = 4 mois et trois semaines, donc pas "presque 6 mois".

Vous pouvez effectivement considérer que ce délai est "intolérable" ... mais cela ne changera pas grand chose.

Voici les textes applicables: [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Code\\_entr\\_e\\_s\\_jour2.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Code_entr_e_s_jour2.pdf)

Cordialement,

Par **Oli323**, le **08/01/2010** à **23:04**

Bonsoir,

Merci pour votre réponse. Il est vrai que ça ne fait pas encore 6 mois...mais le problème n'est pas là (si ça faisait presque 6 mois devrais-je me réjouir d'une issue proche?)

Je dirais qu'il est plutôt dans le fait que nous n'ayons aucune idée du temps que cela peut encore prendre. J'imagine bien qu'il n'y a aucune règle à ce sujet, je suis simplement à la recherche de témoignages, de retours d'expériences ou simplement d'avis de juristes sensibles à ce sujet.

J'ai besoin qu'on m'éclaire... et surtout savoir si il existe un moyen de faire avancer les choses?

Savez vous également précisément quelle autorité doit délivrer le VLS, et où se situe-t-elle? Je n'ai jamais eu de réponse claire...

Merci pour votre aide

Cordialement

Par **kahla**, le **08/01/2010** à **23:36**

bonjour seul le consulat français dans votre pays est compétent de ce genre de situation et ce ci est le même cas pour moi cela fait trois mois que j attend mais aucune réponse de la part du consulat bon courage